

» PRESSE NATIONALE

Politique 



lejour
POUR PLUS D'INFORMATIONS

RABAT / CONFÉRENCE ANNUELLE DES SÉNATS D'AFRIQUE : LA PRÉSIDENTE KANDIA CAMARA OUVRE LES TRAVAUX

La présidente de l'Association des Sénats d'Afrique, Kandia Camara, par ailleurs présidente du Sénat de la République de Côte d'Ivoire, a ouvert les travaux de la Conférence Annuelle de l'Association des Sénats d'Afrique, hier, à Rabat. Elle a souligné à grands traits, lors de son discours d'ouverture de la Conférence, l'engagement des Sénats africains à œuvrer ensemble au renforcement de la paix, de la démocratie et de la coopération interparlementaire sur le continent. Elle a témoigné sa gratitude au Royaume du Maroc pour son accueil, et salué la forte mobilisation des chambres hautes des Parlements africains, preuve de leur engagement pour une coopération interparlementaire renforcée, relevant que la création en 2024 de l'Association des Sénats d'Afrique à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) était l'expression de la volonté commune des chambres hautes africaines de renforcer la diplomatie parlementaire à travers la promotion du bicamérisme sur le continent.



L'EXPRESSION
MAGAZINE

SÉCURITÉ, DÉVELOPPEMENT ET PAIX EN AFRIQUE : PATRICK ACHI MILITE POUR LE RENFORCEMENT DU RÔLE DES PARLEMENTS

Le développement de l'Afrique au cœur des échanges à l'hémicycle du Togo. Le mardi 7 avril 2026, le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Patrick Achi, a lancé un appel pour renforcer le rôle des parlements dans l'affermissement de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique. C'était lors de l'ouverture de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale togolaise. A la tête de la délégation ivoirienne, le PAN Patrick Achi a mis en avant les nouvelles missions que les parlements africains doivent désormais remplir dans un environnement essentiellement marqué par des mutations économiques, sécuritaires et environnementaux. Ajoutant que la recherche de la paix n'étant jamais acquise, constitue un perpétuel combat. Pour Patrick Achi, les assemblées, « doivent contribuer à la stabilité de nos États, à la qualité de la décision publique et à la confiance de nos concitoyens ».



L'INTELLIGENT
MAGAZINE

CÔTE D'IVOIRE-ÉTATS-UNIS : UN CHAMP DE TIR MODERNE POUR LES FORCES SPÉCIALES

Les Forces spéciales de Côte d'Ivoire ont réceptionné, le mercredi 8 avril 2026, un champ de tir moderne de 300 mètres au sein de l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT) de Jacqueline. Financée par les États-Unis, cette infrastructure vise à renforcer les capacités opérationnelles des unités d'élite face aux menaces sécuritaires en Afrique de l'Ouest. « Cette infrastructure constitue un outil opérationnel majeur pour la préparation au combat et le renforcement des capacités de nos Forces spéciales. Dans ce domaine, la précision est une exigence fondamentale : elle conditionne la réussite des missions, la protection des populations civiles et la sécurité des forces engagées », a déclaré le général de Brigade Tibé Bi Toussaint, commandant des Forces spéciales ivoiriennes.

GESTION DES FRONTIÈRES : LES ACTEURS DE LA SOUS-RÉGION EN CONCLAVE À

Abidjan abrite depuis le 7 avril 2026 l'Assemblée générale ordinaire de la Plateforme d'Échanges et de Coordination de la Gestion des Espaces Frontaliers en Afrique de l'Ouest (PECoGEF). Pendant quatre jours, les acteurs de la sous-région se réunissent afin de réfléchir à une gouvernance plus efficace des zones frontalières et à leur contribution à l'intégration régionale. La cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence du ministre délégué chargé de l'Intégration africaine, Adama Dosso. Au nom du gouvernement ivoirien, il a souhaité la bienvenue aux différentes délégations ouest-africaines et a salué l'appui des partenaires techniques et financiers tels que l'Union africaine, l'Union européenne, la Giz, l'OIM et l'ICMPD. Adama Dosso a rappelé que les espaces frontaliers restent confrontés à plusieurs défis, notamment l'insécurité, la fragilité des populations et les difficultés de développement socio-économique.

COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : DOMINIQUE OUATTARA ÉCHANGE AVEC LA REPRÉSENTANTE DU PNUD

La Première Dame, Dominique Ouattara, a reçu, ce mercredi 8 avril 2026, à son Cabinet à Cocody, Berta Cela, représentante du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Côte d'Ivoire. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les actions menées par le PNUD en Côte d'Ivoire depuis plusieurs années, ainsi que sur les possibilités de collaboration avec les initiatives soutenues par la Première Dame. À l'issue de l'audience, Berta Cela a salué la qualité des échanges. Elle a indiqué que cette visite lui a permis de présenter le travail réalisé par le PNUD dans le pays depuis près de cinquante ans. Elle a également souligné que le PNUD et la Première Dame partagent plusieurs objectifs communs, notamment l'autonomisation des femmes et la volonté de placer les familles et les communautés au cœur du développement durable.

RECHERCHE AGRONOMIQUE : BRUNO KONÉ DÉVOILE DES PERSPECTIVES

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, a effectué une visite au Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), le mercredi 8 avril 2026, à Abidjan (PK 17, route de Dabou). Cette mission s'inscrit dans une série de prises de contact avec les structures sous tutelle. L'objectif était d'établir un dialogue direct avec les équipes et d'identifier leurs contraintes. « Nous sommes venus appréhender concrètement les réalités de fonctionnement du CNRA », a indiqué le ministre, plaidant pour une collaboration renforcée. Puis, d'ajouter : « Notre responsabilité est de vous accompagner et de vous donner les moyens d'agir efficacement ». Le ministre a par ailleurs annoncé des actions pour reconstituer l'historique cadastral et engager les procédures de sécurisation, avant de réaffirmer son engagement à renforcer les capacités du CNRA afin d'en faire un levier majeur du développement agricole en Côte d'Ivoire.

RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL IVOIRIEN : L'ARTCI RENFORCE L'OBLIGATION DE TRANSMISSION DES DONNÉES DES OPÉRATEURS

Dans la perspective de disposer de données de meilleure qualité afin de garantir une régulation plus transparente, efficace et adaptée aux réalités du secteur postal en Côte d'Ivoire, l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) a ouvert, le mardi 8 avril 2026, à son auditorium de Marcory, un atelier de deux jours, consacré aux obligations réglementaires de transmission des données par les opérateurs postaux. Pour Korotoumou Fofana épouse Diabaté, Directrice de la Régulation postale à l'ARTCI, la disponibilité de données fiables constitue un pilier essentiel pour une régulation performante. « Une régulation efficace repose sur des informations claires et exploitables. Sans données fiables, il est difficile pour le régulateur de prendre des décisions pertinentes », a-t-elle expliqué.



MARCHÉS PUBLICS : LE VOLUME GLOBAL DES MARCHÉS APPROUVÉS PASSE DE 403 MILLIARDS FCFA EN 2024 À PLUS DE 1 897 MILLIARDS FCFA EN 2025

La Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) a ouvert, hier mercredi 08 avril 2026, à l'Hôtel Pullman d'Abidjan-Plateau, un séminaire de trois jours (8-10 avril) placé sous le thème : « Gestion 2026 : renforcer le dialogue avec les acteurs et maîtriser les indicateurs de performance, dans un contexte de gestion dématérialisée des marchés publics ». Cette rencontre vise à consolider les acquis récents tout en définissant une feuille de route opérationnelle pour améliorer l'efficacité et la transparence du système des marchés publics en Côte d'Ivoire. Selon les chiffres officiels présentés, le volume global des marchés approuvés a fortement progressé, passant de 1 403 milliards FCFA en 2024 à plus de 1 897 milliards FCFA en 2025, soit une hausse significative traduisant l'intensification des investissements publics.



SYNERGIE ENTRE FINANCEMENT ET CONTENU LOCAL : LE MINISTÈRE DES MINES APPELLE LES BANQUES À JOUER LEUR PARTITION

La Direction du Contenu Local du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, a récemment organisé un atelier intitulé : « Bâtir une synergie entre l'écosystème financier national et la politique de Contenu local : un levier stratégique pour la croissance des PME », selon la page Facebook dudit ministère. Cet atelier a réuni les acteurs du secteur pour une réflexion collective sur le développement inclusif et durable des ressources extractives. Jean-Michel Akossi, directeur du Contenu local, a porté la voix du ministre Mamadou Sangafowa-Coulibaly, pour mettre en avant l'importance de l'alignement de la politique du Contenu local avec le système financier national, appelant les banques à jouer leur partition dans le financement du Contenu local.



PORT SEC DE FERKESSEDOUGOU : ABDOULAYE ALLIAGUI (DIRCAB ADJOINT DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS) AFFICHE LE TAUX DE RÉALISATION

Soutenu par un investissement étatique de près de 474 millions de dollars (300 milliards de FCFA), le projet de construction du port sec de Ferkessédougou a été lancé en 2021. Il est prévu être mis en service en 2028. A la faveur du Forum d'affaires UE-Corridors de l'Afrique de l'Ouest, tenu à Abidjan du 30 mars au 1er avril 2026, Abdoulaye Alliagui, Directeur de cabinet du ministre des Transports et des Affaires maritimes, Amadou Koné, est allé constater le niveau d'avancement des travaux de construction de cette infrastructure économique, révèle le media Financial Afrik, dans un article publié, le mardi 7 avril 2026, et consulté par L'inter. On peut lire qu'« Abdoulaye Alliagui, Directeur de cabinet adjoint du ministère des Transports et des Affaires maritimes, a déclaré que le port sec de Ferkessédougou, situé dans le nord de la Côte d'Ivoire, enregistre un taux de réalisation de 28% ».

Société



CNPS / RÉFORME DU RÉGIME DES SALARIÉS : ENTREPRISES ET ACTEURS ÉCONOMIQUES DÉSORMAIS MIEUX OUTILLÉS SUR LES RÉCENTES RÉFORMES DE LA PROTECTION SOCIALE

À l'initiative de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), une session d'information portant sur les réformes du régime des salariés s'est tenue, le mercredi 8 avril 2026, à la Maison de l'Entreprise, à Abidjan-Plateau. Ce, pour mieux informer sur les récentes réformes de la protection sociale opérées par le gouvernement ivoirien. Cette rencontre a permis aux acteurs économiques d'échanger avec les responsables de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) autour des nouvelles dispositions du Régime Général des Travailleurs Salariés (RGTS), dans un contexte marqué par une volonté de renforcement de la protection sociale. « L'objectif de cette rencontre était de fournir aux entreprises, des informations claires et opérationnelles leur permettant de traduire ces réformes au sein de leur politique sociale et de leur planification budgétaire », a indiqué Thierry Koffi, président de la Commission emploi et relations sociales de la CGECI.



JUSTICE : LE GARDE DES SCEAUX APPELLE À UN SYSTÈME PERFORMANT

Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Sansan Kambilé, invite les populations à la saisine de la chancellerie ou des services compétents du ministère en cas de dysfonctionnement dans le système judiciaire. C'était à la suite d'une publication sur les réseaux sociaux, dimanche 5 avril 2026, dans laquelle un avocat dénonçait des irrégularités.



PJ-GOUV 2026-2030 : UN PARTENARIAT CONSOLIDÉ AVEC L'UVICOCI

Le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique et l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) ont décidé de consolider leur collaboration dans le cadre de l'élaboration du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ-Gouv) 2026-2030. Réunis ce mercredi 8 avril 2026, à Abidjan-Plateau, le ministre Mamadou Touré et le président de l'UVICOCI, le maire de Bouaké, Amadou Koné, également ministre des Transports, ont échangé sur les grandes orientations du futur programme destiné à renforcer l'insertion socio-professionnelle des jeunes à l'échelle nationale. Cette séance de travail s'inscrit dans une dynamique de concertation visant à assurer une meilleure articulation entre les politiques publiques nationales et les réalités locales.



DALOA / FACE À LA RECRUESCENCE DES ACCIDENTS : LE DIRECTEUR RÉGIONAL DES TRANSPORTS DU HAUT-SASSANDRA APPELLE À UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

Le Directeur régional des Transports du Haut-Sassandra, Diarrassouba Daouda, dit avoir constaté avec une vive préoccupation la recrudescence des accidents de la circulation survenus ces derniers temps dans la région. Il a appelé à une prise de conscience collective face à cette situation alarmante. Au cours d'un échange, le lundi 6 avril 2026, à son bureau au quartier Commerce de la ville de Daloa, Diarrassouba Daouda a souligné l'ampleur de ces accidents de la circulation qu'il a qualifiés de très graves, de par les nombreuses pertes en vies humaines et dégâts matériels qu'ils engendrent. « Cette crise routière met en évidence une urgence nationale », a-t-il confié. Et d'ajouter que « depuis le lancement de l'opération Tolérance zéro dans la région du Haut-Sassandra, il y a une légèreté dans la répression ».



CANCER COLORECTAL : UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE EN COURS

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, à travers le Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO), organise, du 1er avril au 14 avril 2026, une campagne de dépistage du cancer colorectal au profit des hommes et des femmes âgé(e)s de 50 ans et plus. Le siège du CNRAO à Abidjan-Cocody abrite cette campagne de dépistage du cancer colorectal, qui vise 1 000 personnes. Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent. Détecté précocement, notamment grâce au dépistage organisé, il se guérit dans 9 cas sur 10.



POUR SA BONNE GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE CÔTE D'IVOIRE : L'ONS REÇOIT LES HONNEURS ET FÉLICITATIONS EN FRANCE

Lorsqu'un travail est bienfait, il est évident que les artisans de ce travail réalisé reçoivent des félicitations et des honneurs au-delà des frontières. L'Office National des Sports (ONS), la structure de l'État de Côte d'Ivoire chargée de la gestion des infrastructures sportives, a le mérite d'être sélectionné au prestigieux Beausoleil Côte d'Azur Sport film festival Ficts 2026, grâce à un film documentaire intitulé : « La Côte d'Ivoire construit sa CAN ». Docteur Gbeh Binka, le secrétaire principal de l'ONS, en l'absence du directeur général Ousmane Gbané, est actuellement en France pour recevoir le prix, aujourd'hui. En 52 minutes, ce

film retrace la saga de la construction et de la réhabilitation des infrastructures sportives en Côte d'Ivoire, qui ont permis à notre pays d'accueillir la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023, reconnue mondialement comme l'une des plus belles CAN de l'histoire du football africain.



CAN U17 2026 / TIRAGE AU SORT : LA CÔTE D'IVOIRE AVEC LE CAMEROUN

La Confédération Africaine de Football (CAF) a procédé, hier, mercredi 8 avril 2026, au tirage au sort de la prochaine CAN U17 masculine à son siège au Caire en Égypte. La Côte d'Ivoire est logée dans le groupe B en compagnie du Cameroun, de la RD Congo et de l'Ouganda. Les jeunes pachydermes sont dans une poule particulièrement compétitive. Les vainqueurs de la zone Ouest-B devront sortir le grand jeu pour arracher un billet pour la phase finale. Tête de série grâce à sa troisième place lors de la précédente édition, la sélection ivoirienne abordera la compétition avec de grandes ambitions. L'objectif affiché est clair. Rempoter le trophée continental et décrocher une qualification pour la Coupe du monde U17 de la FIFA 2026 prévue au Qatar, une double mission à la portée de cette génération talentueuse. Cette compétition qui se tiendra du 13 mai au 2 juin prochain au Maroc sert également de tournoi qualificatif pour la Coupe du monde U17 2026.



PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE DAKAR : LE CNO-CIV ET LE MINISTÈRE DES SPORTS OUVERT UN CAMP D'ENTRAÎNEMENT

En prévision des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Dakar 2026, le Comité National Olympique de Côte d'Ivoire (CNO-CIV), en collaboration avec le ministère des Sports, a ouvert, le mardi 7 avril 2026, un camp d'entraînement de préparation (jusqu'au 11 avril) pour 150 athlètes de 14 disciplines différentes à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) d'Abidjan-Marcory. Ces disciplines se présentent comme suit avec le nombre d'athlètes : arts martiaux chinois (2), athlétisme (10), Judo (10), cyclisme (2), taekwondo (15), basket-ball 3x3 (16), badminton (4), beach volley (4), beach wrestling (8), escrime (7), tir à l'arc (7), tennis de table (6), beach handball (20) et le rugby (14). Joseph Georges N'Goan, président du CNO-CIV, s'est réjoui du soutien déterminant du ministère des Sports et de la direction Générale des Sports et de la Vie fédérale (DGSVF).



VU SUR LE NET

Economie



AUTOROUTE GRAND-BASSAM – ASSOINDÉ : LE POSTE À PÉAGE DE MONDOUKOU OFFICIELLEMENT MIS EN SERVICE

Le poste à péage de Mondoukou, situé sur l'axe Grand-Bassam – Assouindé, a été officiellement inauguré, le mardi 7 avril 2026, par le ministre des Infrastructures et de l'Entretien routier, Yacouba Hien Sié, en présence de plusieurs personnalités administratives, politiques et traditionnelles, dont le ministre délégué chargé de l'Enseignement technique, le préfet du département de Grand-Bassam, ainsi que des responsables des structures techniques du secteur routier. Saluant la mise en service de cette infrastructure stratégique, le maire de Bonoua, Jean-Paul Amethier, a indiqué qu'elle contribuera efficacement à la préservation de la qualité de cet important corridor routier. Pour la directrice générale du Fonds d'Entretien Routier (FER), Annick Lasmel Tohé, le péage constitue aujourd'hui un levier essentiel pour garantir l'entretien durable du réseau routier national, soutenir la modernisation des infrastructures et améliorer les conditions de vie des populations. Le ministre Yacouba Hien Sié a, quant à lui, souligné que la contribution issue des péages représente un acte citoyen indispensable pour assurer la durabilité des routes et la qualité du service offert aux usagers.

Société

FONCTION PUBLIQUE : AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCORDÉE AUX CANDIDATS NE REMPLISSANT PAS LES CONDITIONS REQUISES

Dans le cadre de l'organisation des concours administratifs, session 2026, il reviendrait de manière récurrente que des candidats formulent des demandes de dérogation portant notamment sur les conditions d'ancienneté, de limite d'âge et d'occupation de certaines fonctions. Dans un communiqué consulté ce mercredi 08 avril 2026 par KOACI, la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, porte à la connaissance des candidats « qu'aucune dérogation ne sera accordée aux candidats ne remplissant pas les conditions requises, telles que définies dans les communiqués d'ouverture desdits concours, tant pour les concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration (ENA) que pour les concours administratifs ». Par conséquent, les candidats sont invités à se conformer strictement aux critères d'éligibilité et aux dispositions réglementaires fixés dans les différents communiqués.

FINANCE VERTE ET MARCHÉ CARBONE: LE GOUVERNEMENT FORME DES ACTEURS CAPABLES DE LEVER DES FONDS INTERNATIONAUX

Le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, a procédé, le 8 avril 2026, à Abidjan, à l'ouverture d'un atelier de formation consacré à la finance verte, climatique et carbone ainsi qu'aux mécanismes de Paiement pour Services Environnementaux (PSE). Saluant la mobilisation des acteurs nationaux et internationaux, il a mis en exergue l'intérêt croissant pour le financement de l'action climatique. « La lutte contre les changements climatiques constitue aujourd'hui l'un des défis majeurs auxquels notre planète est confrontée », a-t-il rappelé, en référence aux engagements de l'Accord de Paris. Il a insisté sur la volonté de la Côte d'Ivoire de concilier croissance économique et préservation de l'environnement, à travers sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Abou Bamba s'est félicité de la désignation d'Abidjan comme siège du bureau régional Afrique du Fonds vert pour le climat (FVC), une décision qui conforte le leadership du pays en matière d'action climatique et ouvre de nouvelles perspectives de financement.

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU 2026 : LA SODECI MOBILISÉE POUR L'ACCÈS DURABLE À L'EAU FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES

À l'occasion de la Journée mondiale de l'Eau 2026, célébrée le 22 mars, la Côte d'Ivoire a réaffirmé son engagement en faveur d'un accès équitable et durable à l'eau potable. En visite au centre de supervision de la SODECI à Abidjan, le ministre de l'Hydraulique, Amédé Kouakou Koffi, a salué les efforts déployés tout en appelant à une gestion encore plus performante face aux défis croissants. Pour l'édition 2026, l'accent est mis sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en reconnaissance du rôle central qu'elles jouent dans la gestion de l'eau au sein des communautés. En Côte d'Ivoire, l'accès sécurisé à l'eau potable demeure un défi structurant, à la croisée des enjeux de santé publique, de développement économique et de stabilité sociale. Dans un contexte marqué par une urbanisation rapide et une croissance démographique soutenue, la question de l'eau s'impose plus que jamais comme une priorité nationale.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC : LA CNF OUTILLE LES ACTEURS POUR MIEUX ACCÉDER AU FONDS « LA FRANCOPHONIE AVEC ELLES »

La Commission Nationale de la Francophonie (CNF) a organisé, ce mercredi 8 avril 2026, à Abidjan-Cocody, une session de renforcement des capacités au profit de soixante Organisations de la Société Civile ivoirienne (OSC). Cette initiative s'inscrit dans sa mission de promotion des programmes et projets de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Au cœur de cette rencontre : l'accompagnement technique à l'élaboration de projets éligibles au Fonds « La Francophonie avec Elles », un mécanisme clé de financement dédié à l'autonomisation économique des femmes. Ouvrant les travaux, la secrétaire générale de la CNF, Bernise N'Guessan, a souligné l'importance stratégique de ce fonds pour soutenir des initiatives à fort impact. Elle a toutefois relevé les difficultés rencontrées par de nombreuses organisations pour y accéder, en raison notamment de la complexité des critères d'éligibilité et des exigences techniques liées au montage de projets. « C'est précisément pour lever ces obstacles que nous

avons souhaité organiser cette rencontre », a-t-elle indiqué.

» AGENCE DE PRESSE

Société 



LA PENSION MINIMUM DE LA CNPS PASSE DE 30 000 À 60 000 FCFA POUR LES RETRAITÉS

La pension minimum octroyée aux retraités par La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) va doubler de portée, passant de 30 000 FCFA à 60 000 FCFA, a indiqué, le mercredi 8 avril 2026, à Abidjan, le directeur général adjoint chargé de l'Exploitation, Idriss Traoré. Il a fait cette annonce lors d'une session d'informations initiée par la Conférence Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) à l'endroit des acteurs économiques, des travailleurs et différents corps de métiers sur les récentes réformes de la protection sociale opérées par le gouvernement. Cette mesure vise à améliorer le niveau de vie des retraités. Elle permettra d'atteindre des performances économiques solides, ouvrant la voie à une revalorisation régulière des pensions servies aux retraités. « Le dernier train de réformes, adopté à la demande de l'État de Côte d'Ivoire, vise spécifiquement à améliorer le niveau de vie des retraités, avec des pensions désormais plus élevées que par le passé », a-t-il souligné.

Culture 



LA PREMIÈRE DAME REÇOIT LE PROGRAMME DES GRANDES ACTIVITÉS CULTURELLES D'AVRIL

La Première Dame, Dominique Ouattara, a reçu en audience, mercredi 8 avril 2026, à son Cabinet à Cocody, la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, venue lui présenter le programme des grandes activités culturelles prévues au cours du mois d'avril. Au terme de l'audience, Mme Remarck a mis en exergue l'importance accordée à la culture au plus haut niveau de l'État, saluant l'engagement constant de la Première Dame dans l'accompagnement des initiatives culturelles. Elle a indiqué que le mois d'avril sera marqué par une programmation riche et diversifiée, illustrant le dynamisme du secteur culturel ivoirien. Selon la ministre, les activités débiteront avec « Abidjan Art Week », un événement porté par les galeries d'Abidjan. Elle a également annoncé la tenue du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA), prévu du 11 au 18 avril. Il y a par ailleurs le Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA), avec le Gabon comme pays invité, ainsi que le Salon International du Livre d'Abidjan (SILA), prévu en fin de mois.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable